

**L'ORGANISATION DES « CIRCUITS COURTS » PAR LES INTERMÉDIAIRES.
LA CONSTRUCTION SOCIALE DE LA PROXIMITÉ DANS LES MARCHÉS
AGROALIMENTAIRES¹**

par Jean-Baptiste PARANTHOËN

Pierre Muller². – L'objet de la thèse est de réaliser une analyse de la catégorie « circuits courts » en agriculture. Il s'agit d'une thèse de sociologie qui se situe principalement dans la perspective d'une approche bourdieusienne des professions et de leur relation à l'État.

L'ambition de l'auteur est de mettre à jour les différentes dimensions de cette catégorie tout en proposant une interprétation de l'évolution de sa place dans l'agriculture française. Le principal terrain d'enquête sur lequel s'appuie la recherche est constitué par une observation des AMAP (Associations pour le maintien de l'agriculture paysanne), mais l'un des principaux intérêts de la thèse est que ce terrain privilégié est intégré dans une réflexion plus générale sur le fonctionnement et l'institutionnalisation des circuits courts.

La thèse est organisée en 7 chapitres. Le premier propose un historique (remontant au XIX^{ème} siècle) qui retrace les processus à travers lesquels la paysannerie a été constituée comme un ensemble de producteurs fournisseurs de matières premières, ce qui a contribué à l'invisibilisation de la notion de circuit court. Le chapitre 2 rend compte de la genèse et du développement des AMAP. Dans le chapitre 3, on retrace de quelle façon le développement des circuits courts s'est fait à travers un processus de territorialisation avant de faire l'objet d'une tentative de mise en place d'une politique sectorielle par le Ministère en charge de l'Agriculture (chapitre 4). On trouve ensuite une présentation statistique de l'offre en circuits courts (chapitre 5) et une proposition de typologie des agriculteurs pratiquant cette forme de commercialisation (chapitre 6). Enfin l'auteur revient aux évolutions actuelles de la place des circuits courts dans les organisations professionnelles agricoles, notamment les chambres d'agriculture.

La lecture de la thèse met en évidence plusieurs apports qui contribuent à éclairer de manière originale une question qui se heurte encore à de nombreux préjugés et stéréotypes.

1) L'auteur montre bien, notamment dans le chapitre 1, comment l'identité professionnelle du paysan a été construite à travers la catégorie de producteur de plus en plus spécialisé de matières premières. Ce processus de construction couvre une très longue période (voir les

¹ Thèse de sociologie soutenue le 21 novembre 2016 à l'université de Bourgogne.

² Membre honoraire de l'Académie d'agriculture de France.

développements intéressants sur les offices agricoles) et il a en quelque sorte été co-construit par l'État et la profession agricole.

2) La thèse met à mal la légende qui voudrait que la naissance des AMAP soit simplement le fruit de l'action de quelques producteurs visionnaires. En réalité, l'origine de ce réseau qui est devenu emblématique des circuits courts en France est à rechercher dans l'action de mouvements contestataires réunissant paysans, écologistes et consommateurs réunie au sein de l'Alliance Paysans Écologistes Consommateurs (APEC). Les AMAP constituent alors une étape dans l'institutionnalisation de ce mouvement en même temps qu'elles en modifient le sens à travers leur autonomisation dans un contexte favorable, notamment avec la crise de la vache folle.

3) Cette autonomisation s'est faite dans le cadre d'un processus de territorialisation des circuits courts dans lequel les instances locales de la profession et les collectivités locales ont joué un rôle. En même temps, les tentatives du Ministère en charge de l'Agriculture pour reprendre à son compte la question, à travers la mise en place de commissions visant à créer des instruments spécifiques, est d'autant plus frappante qu'elle intervient dans un contexte de redéfinition des missions de l'administration. Ce point est intéressant car il témoigne des paradoxes d'une tentative de sectoriser des pratiques fondées par définition sur un ancrage local.

4) Enfin la typologie proposée (« intermittents », « diversifiés » et « spécialistes ») et l'analyse en détail du profil des agriculteurs développant des circuits courts met à mal un certain nombre de préjugés, en montrant notamment que la population concernée est plutôt plus diplômée que la moyenne, ce point étant sans doute lié au fait qu'une part notable ne sont pas issus du milieu agricole. Cela veut dire que les exploitants concernés participent d'une ouverture et d'une « normalisation » de la profession agricole dont le recrutement serait de moins en moins endogène.

Au final cette thèse est intéressante pour deux raisons. D'abord parce qu'elle propose un regard nouveau sur la question des circuits courts en multipliant les points de vue analytiques (historique, sociologique, statistique...) et les niveaux d'observation (sectoriel, local, micro...). Ensuite parce qu'elle met bien en valeur les difficultés rencontrées par les organisations professionnelles et l'État qui, malgré une certaine volonté de s'ouvrir à ces nouvelles pratiques d'exploitation, ont du mal à se positionner par rapport à de nouveaux modèles professionnels s'éloignant de l'agriculteur producteur de matières premières et intégrées dans de nouvelles formes de proximités.